7e Année. — N° 4

20 Février 1901.

LE PROGRÈS SPIRITE

ORGANE DE PROPAGANDE DE LA DOCTRINE SPIRITE

FONDÉE PAR ALLAN KARDEC

Adhérent à l'« Union Espiritista Kardeciana de Cataluña »

RÉDACTEUR EN CHEF : **A. LAURENT DE FAGET** | SECRÉTAIRE : **GABRIEL DOLBAU**

Le Journal paraît du 5 au 10 et du 20 au 25 de chaque mois

AVIS

Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont bien voulu nous faire parvenir le montant de leur abonnement pour 1901.

Nous prions ceux qui ne l'ont point encore fait, de bien vouloir nous adresser leur mandat postal avant le 15 mars prochain. A partir de cette date, nous nous croirons autorisés à leur faire présenter notre quittance par la poste.

Les bureaux du « Progrès Spirite » sont ouverts tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés. otre Rédacteur en chef y reçoit, les lundi, ercredi et vendredi, de 3 à 6 heures.

Pour éviter tout retard, les lettres, demandes e renseignements, de volumes, de brochures, tc., doivent être adressées : à **l'ADMINISTRATION** du « **Progrès Spirite** », 1, rue berkampf, à Paris, 11e.

aisse de Secours du « Progrès Spirite »

Reçu de :

Mme JOBIN, à Paris........	5 fr.
M. C. B., à Paris..........	5 fr.
M. E. C., à Paris...........	0 fr. 40
Total........	10 fr. 40

LE SPIRITISME CHRÉTIEN ET LA REINE VICTORIA

Nous lisons dans « *Il Vessillo spirista* » sous la signature de son Directeur, notre F.E.C. Ernesto Volpi, les lignes suivantes :

« La Reine Victoria d'Angleterre, impératrice des Indes, qui vient de se désincarner, manifestait une tendance sympathique pour le spiritisme, et rien n'attirait plus son attention que les articles de M. Stead, dans le *Borderland*.

« Elle était absolument convaincue qu'il est possible de communiquer avec les habitants du monde invisible. Un livre intitulé : « *The little Pilgrim in the Unseen* » (Le petit pèlerin dans l'Invisible), écrit par M. Oliphant, fut l'origine de la bienveillance de la Reine pour ce romancier populaire. Tout le monde à la Cour savait que feu le lord Alfred Tennyson, poète lauréat, devait (à part son génie), à sa croyance au monde des Esprits l'estime que Sa Majesté avait pour lui, et c'est à ce motif qu'était due la confiance de la Reine envers le Doyen de l'Abbaye de Westminster (le Doyen Stanley).

« Selon la princesse von Hohenloe (sœur consanguine de la Reine), Sa Majesté avait la conviction que son époux Albert, le défunt prince consort, veillait sur elle et la consolait dans ses afflictions.

« Notons, de plus, qu'elle conféra le titre de baronnet à William Crookes, qui contribua si puissamment par ses publications scientifiques bravant le préjugé, à l'extension de la nouvelle science.

« Nous adressons à l'Esprit d'élite de Victoria un salut respectueux de sympathie et de profonde estime.

« ERNESTO VOLPI ».

De son côté, la *Stampa*, du 29 janvier, dans une correspondance de Londres, disait : « La Reine d'Angleterre était spirite, ainsi que le prouvent les fréquentes séances de spiritisme qu'elle tint au château de Windsor, ainsi que celles de Balmoral ».

Nous avons voulu, nous aussi, contribuer à mettre en lumière la physionomie spirituelle et morale (si l'on peut ainsi parler) de celle dont un grand journal parisien disait, hier encore : « Femme, Mère, Souveraine parfaite, elle a emporté dans la tombe le respect et l'admiration de tous les peuples de la terre ». Pour atteindre sûrement notre but, nous n'avions qu'à relire deux importants ouvrages, parus en 1864 et 1875 et publiés « avec la permission de Sa Majesté la Reine Victoria ». La désincarnation de la Reine-Auteur redonne une actualité à ces ouvrages où la pensée chrétienne et la pensée spirite s'entremêlent harmonieusement :

I

Méditations sur la vie et ses devoirs religieux.

« Pourquoi désespérer ? Si la main de la mort t'a ravi un trésor, un des êtres chers à ton cœur, pourquoi pleurerais-tu sans cesse sur la tombe du mort bien-aimé? Tourne-toi vers l'Eternité ! La main de Dieu te conduira auprès de la chère créature que tu as perdue ici-bas... Tu as été créé pour un autre monde et non pas seulement pour ce rêve fugitif de la vie terrestre... Tu as souffert? Eh bien, montre-moi ce que tu as appris à l'école de la souffrance ! Es-tu devenu meilleur? S'il en est ainsi, tu peux envisager l'avenir sans crainte...

« Ne crains d'autres maux que ceux que tu auras attiré sur ta propre tête par ta propre faute !... Quand la force te manquera, quand tu ne pourras faire davantage, prie : Dieu fera le reste » !

Ne sont-ce pas là des pensées chrétiennement spirites ou spiritement chrétiennes?

En voici une autre qui rejette bien loin le dogme de l'éternel châtiment :

« Dieu ne prend pas plaisir à la mort d'un pécheur, mais, au contraire, il veut qu'il vive. Quoique, souvent, nous ne puissions voir la fin des événements d'ici-bas, il y a un avenir au-delà de cette vie. Ceux dont nous pleurons la perte sur la terre, nous les embrasserons avec un plaisir dix fois plus grand, quand nous les retrouverons rachetés et pardonnés ».

Encore une pensée spirite cueillie en passant :

« Qu'est mon corps après sa mort? — Un vêtement usé. Qu'est-ce que la vie matérielle quand elle est achevée? — Un rêve toujours changeant dont les événements s'effacent quand nous nous éveillons. Je suis un Esprit, et toute chose qui s'attache à moi n'est pas mienne; mais la dignité et la force que mon Esprit a acquises par son activité sur la terre ne peuvent m'être enlevées par la main de la mort ».

Détachons un passage sur la fausse dévotion, dans lequel nous trouvons un bien utile enseignement :

« Ce que Jésus prêcha sur la terre de Genesareth est reconnu aussi profondément vrai que s'il nous le prêchait aujourd'hui même dans ce pays. Voyez le plus grand nombre des chrétiens d'à présent ! Ecoutez ceux qui interprètent la Bible du haut de la chaire, comme ils connaissent exactement la parole de l'Ecriture Sainte, comme ils exposent habilement la série des devoirs de l'homme ou des secrets de la foi ! Mais voyez leur vie intérieure et leur activité extérieure. Ils croient avoir tout fait quand ils ont suivi le service d'un bout à l'autre, et qu'ils ont prêché leur sermon, comme si ce qu'ils sont et ce qu'ils font n'était qu'une affaire de devoir officiel. Ils ont la science, et non l'esprit de la religion. Ecoutez les bons chrétiens, comme ils disent leurs grâces régulièrement avant leurs repas, comme ils prient régulièrement, le matin et le soir, dans leurs maisons et à l'église, sur les tombes des morts, comme aux temps convenus de l'édification ! Voyez comme ils vont régulièrement au temple de Dieu pour y prendre leurs places ! Mais même là, ils observent la préséance du rang, ils n'y entrent pas comme des enfants dans la maison de leur père, et oublient que devant Dieu il n'y a de distinction pour personne ! Voyez avec quel zèle ils accourent en foule à la communion, au service, au baptême, au sermon ; comme ils observent rigoureusement chez eux les jeûnes ou lisent un chapitre de la Bible ! Ils ont rempli toutes les observances extérieures de la loi, toutes les prescriptions des institutions humaines, mais ils n'ont pas rempli les commandements divins. Ils ont l'écorce, mais la semence est morte ; ils ont la lettre, mais non l'esprit. Quoi qu'ils soient et quoi qu'ils fassent, ils n'ont pas de dévotion. C'est pourquoi, quoiqu'ils soient religieux, ils ne sont pas pieux. C'est de cette espèce de gens que le Messie parlait en disant : « Ils s'approchent de moi avec leur bouche et m'honorent avec leurs lèvres ; mais leur cœur est plus éloigné de moi ».

On comprend, après une peinture aussi suggestive, que la foi de l'auteur des « Mé-

ditations » quoique étant très vive, ne soit pas farouchement orthodoxe et que, comme la foi spirite, elle entende s'appuyer sur la raison. Jugez-en par les quelques lignes suivantes :

« La foi qui est vraiment inspirée par Dieu doit être en accord avec toutes les prétentions de la raison et de l'intelligence de l'homme, et doit en outre résoudre, d'une manière satisfaisante, les sombres mystères que la raison et l'intelligence ne peuvent pénétrer. Car, comment puis-je croire qu'une foi est vraiment divine si elle est en désaccord avec ma raison ? ou comment puis-je appeler une vérité révélée d'une manière divine celle dans laquelle je découvre un manque de bon sens qui me révolterait même dans les affaires purement humaines ? »

Ce rationalisme religieux n'empêche pas l'auteur de s'élever à une noble conception de la prière :

« Rappelle-toi, dit-il, les heures où tu te prosternais devant Dieu le cœur tremblant, en t'écriant : « Sauve-moi, ô Père miséricordieux ! » Rappelle-toi les jours où ton avenir s'est obscurci et où, tout près du désespoir, tu t'es retourné avec foi vers l'unique Dieu en disant : « Les ténèbres ne se dissiperont que si tu répands la lumière sur nos jours ! » Et, tout-à-coup, des circonstances que tu n'avais jamais prévues, des évènements en apparence les plus insignifiants, des choses que les hommes appellent accidentelles t'ont sauvé et ont amélioré ta condition. Tu as regagné ton bonheur et ta joie. Mais dans l'ordre de la création divine, il n'y a rien de ce qu'on appelle chance et hasard : il y a un Dieu infiniment grand et infiniment miséricordieux. Tu as éprouvé sa présence. Telle est la vertu de la prière ».

Victoria redescend du ciel sur la terre et elle a un coup d'œil sûr pour juger les hommes. Voici comment elle considère la société contemporaine :

« L'homme s'est, dans tous les temps et chez toutes les nations, toujours montré le même et a toujours satisfait ses passions violentes et égoïstes. Lorsque je me rappelle les meurtres et les autres actions épouvantables dont nous avons été témoins même de nos jours ; lorsque je me rappelle que des milliers de victimes innocentes du plus haut rang, aussi bien que du plus humble, ont été traînées à l'échafaud sur un simple soupçon, ou seulement à cause de leurs opinions, je frémis, et je suis forcé de confesser que, même parmi nous, à l'heure où nous sommes, Jésus qui est sans péché ne serait pas en sûreté. Parmi nous il trouverait aussi des persécuteurs sanguinaires, des traîtres, des accusateurs sans miséricorde, et des juges qui profanent la justice en faisant peu de cas de la vie humaine, lorsqu'ils considèrent que c'est leur intérêt de la sacrifier. Non, Jésus, même parmi nous, tu ne serais pas en sûreté ; et les mêmes personnes qui maintenant s'agenouillent devant toi dans les temples qu'on t'a élevés, et qui te prient avec ferveur, parce qu'elles tremblent devant toi comme le souverain juge du monde, t'attaqueraient comme un enthousiaste ou un révolutionnaire, comme un blasphémateur et un hérétique, comme un ennemi de l'état de choses existant, un dangereux novateur, si tu apparaissais parmi nous dans ta simplicité, sans art, rempli de l'Esprit divin dans tes paroles et dans tes actions, mais dans l'humble vêtement de l'une des classes les plus humbles du peuple. Car, comme autrefois, de même aujourd'hui, les mortels jugent d'après les apparences. Et, comme autrefois, de même aujourd'hui, l'orgueil inflexible et l'égoïsme, qui sacrifient tout, font la guerre à tout ce qui est contraire à leur intérêt. »

Nous pourrions terminer l'examen des *Méditations sur la vie et ses devoirs religieux* par cette chaude tirade contre les préjugés, l'égoïsme et l'orgueil humains, mais nous préférons citer, en manière de conclusion, une pensée réconfortante :

« Ne tremble pas devant la puissance des tyrans de la terre, qui craignent la lumière et voudraient continuer à régner dans les ténèbres, et en conséquence préparent l'exil, les prisons et l'échafaud pour ceux qui portent témoignage de la vérité. *Ce qui est divin et spirituel ne peut être détruit par les armes terrestres.* La peur peut, pendant un certain temps, paralyser toutes les langues ; mais aucun pouvoir ne peut arrêter l'activité silencieuse de l'Esprit. Aucun mortel, même si toutes les couronnes étaient réunies sur sa tête, ne pourrait gouverner le monde spirituel ; là le sceptre de Dieu seul tient l'empire ! »

On voit, par les quelques citations que nous avons faites, combien l'œuvre publiée jadis avec l'autorisation de la Reine Victoria se rapproche, comme morale et même comme doctrine religieuse, de la philosophie spirite. Nous étudierons, dans un prochain article, le second volume dont nous avons parlé et qui renferme, lui aussi, des pensées dignes d'être recueillies et méditées. Les croyances spirites s'y affirment plus nettement encore.

A. Laurent de Faget.

LE MAGNÉTISME CONDAMNÉ
Par la Cour de Cassation.

Le *Syndicat de la Presse spiritualiste de France*, réuni le 23 janvier 1901.

Considérant que par arrêt du 29 décembre dernier, la Cour de Cassation a condamné la pratique du Magnétisme par les magnétiseurs, et que cet arrêt porte une atteinte directe à la liberté que doit posséder tout citoyen libre, dans un état libre, de confier le soin de sa santé au praticien, diplômé ou non, qui possède sa confiance.

Déclare s'associer à la campagne organisée par le **Comité de Défense du Magnétisme** formé par la *Société magnétique de France*, l'*Ecole pratique du Magnétisme et du Massage* et le *Syndicat des masseurs et magnétiseurs*, nomme une Commission de trois membres composée de MM. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme* ; FABIUS DE CHAMPVILLE, directeur de l'*Echo du IXe arrondissement* ; HAVARD, délégué de la *Revue spiritualiste illustrée*, pour rédiger la note suivante, destinée à être adressée, avec prière d'insérer, à tous les journaux spiritualistes et autres qui peuvent défendre cette juste cause.

La Cour de Cassation vient de rendre son arrêt dans l'affaire du magnétiseur d'Angers, M. Mouroux, poursuivi par les médecins et acquitté en première instance et en appel, conformément à l'esprit de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine en France.

L'arrêt de la Cour suprême casse l'arrêt d'acquittement, avec des considérants formels qui établissent la jurisprudence à observer au sujet de l'art de guérir.

Quelques mots d'historique sont nécessaires pour bien faire comprendre la question :

En 1892, les médecins, qui demandaient depuis 50 ans une loi modifiant en leur faveur celle du 19 ventôse an XI, l'obtinrent avec assez de difficulté. Le texte présenté au nom des médecins menaçait les bonnes volontés qui, en dehors de la médecine officielle, pratiquent l'art de guérir par l'emploi de procédés non classiques et particulièrement par ceux des magnétiseurs et des masseurs. Ceux-ci s'émurent. A la hâte, ils firent une pétition, et un volumineux dossier fut remis à la Commission de la Chambre qui fit à ce sujet, par la plume du docteur Chevandier, un rapport motivé, dans lequel il déclarait que la loi nouvelle ne visait ni les masseurs ni les magnétiseurs, tant que ceux-ci ne « sortiraient pas de leurs pratiques habituelles ». La loi fut votée ; et dans le texte de celle-ci, il ne fut pas question des masseurs et des magnétiseurs.

Comme pour l'application d'une loi on consulte toujours l'intention des législateurs qui l'ont établie, et comme ces intentions sont nettement formulées dans les travaux préparatoires, les masseurs et les magnétiseurs, confiants dans l'*esprit de la loi*, employaient hardiment leurs procédés à la guérison des maladies, tout en se croyant suffisamment protégés.

Avec l'arrêt de la Cour de Cassation, tous les guérisseurs non médecins sont maintenant exposés à des poursuites. Car, c'est non seulement la pratique du Magnétisme qui est condamnée, mais toute pratique curative, quelle qu'elle soit, si celle-ci n'est pas appliquée par un docteur en médecine.

S'il en était ainsi, le malade serait désormais la *propriété* du médecin ; même lorsque la pratique usuelle — qui doit rester libre — lui fournirait des moyens simples, efficaces, faciles à employer, toujours sans danger Dans ce cas, il devrait se résigner à mourir doctoralement selon les règles de l'art officiel qui est, trop souvent hélas, impuissant à le soulager.

En présence d'un tel état de choses, dont le malade, principal intéressé, aurait le plus à souffrir ; un **Comité** dit de **Défense du Magnétisme** s'est formé dans le but de porter la question devant les pouvoirs législatifs, pour obtenir une loi modifiant celle de 1892, et permettant aux magnétiseurs et aux masseurs d'appliquer leurs procédés au soulagement et à la guérison des maladies.

Les magnétiseurs, qui se préparaient à la lutte depuis trois ans, ont organisé un nouveau pétitionnement. Ils ont déjà réuni environ 60,000 signatures recueillies dans toutes les classes de la société, et particulièrement chez les malades qu'ils ont guéris.

Faisant cause commune avec eux, nous encarterons plusieurs fois leur **Pétition**, en priant nos lecteurs de France et des Colonies, ainsi que les Français domiciliés à l'étranger, de vouloir bien la signer et la faire signer dans leur entourage par tous ceux qui, convaincus de l'efficacité du Magnétisme, pensent que le malade doit rester libre de demander la santé au magnétiseur, médecin ou non, qui a le plus de chance de la lui donner.

En dehors de ce vaste pétitionnement, le *Comité de Défense du Magnétisme* organise des conférences, prépare des travaux destinés à démontrer à tous le bien fondé de ses justes revendications, et fait appel à la complaisance et à la générosité de tous

ceux qui s'intéressent à cette grande question humanitaire, pour l'aider à accomplir sa tâche.

Dans un but de centralisation, et aussi pour gagner du temps, nos lecteurs sont priés de vouloir bien renvoyer la *Pétition* signée au **Comité de Défense du Magnétisme**, qui siège en permanence au *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et lui demander tous renseignements qu'ils pourraient désirer à ce sujet.

Note de la Rédaction

Comment pourra-t-on empêcher l'effet bienfaisant du magnétisme sur les malades ? On interdira les passes magnétiques? Les magnétiseurs pourront alors se réfugier dans la prière et la volonté, et nous pensons que, dans beaucoup de cas, ils obtiendront ainsi des cures merveilleuses. « L'Esprit souffle où il veut » et nul ne pourra arrêter ou même amoindrir son influence salutaire. Qu'on en juge par l'article suivant :

LA MÉDIUMNITÉ GUÉRISSANTE

En l'année 1829, il vint à Wurtzbourg, ville considérable de Bavière, un saint prêtre, le prince de Hohenlohe. Des infirmes et des malades allèrent lui demander, pour obtenir du ciel leur guérison, le secours de ses prières. Il invoqua sur eux les grâces divines, et bientôt on vit un grand nombre de ces infortunés guéris tout à coup. Le bruit de ces merveilles a retenti au loin. L'Allemagne, la France, la Suisse, l'Italie, une grande partie de l'Europe en sont instruites. De nombreux écrits sont publiés, qui en perpétueront le souvenir. Parmi les témoignages authentiques et dignes de foi qui certifient la réalité des faits, il suffit ici d'en transcrire quelques-uns dont l'ensemble forme une preuve convaincante.

Voici d'abord un extrait de ce qu'a écrit sur ce sujet M. Scharald, conseiller de légation à Wurtzbourg, et témoin d'une grande partie des choses qu'il rapporte :

« Depuis deux ans, une princesse de dix-sept ans, Mathilde de Schwartzemberg, fille du prince de ce nom, se trouvait dans la maison de santé de M. Haine, à Wurtzbourg. Il lui était absolument impossible de marcher. En vain les médecins les plus fameux de France, d'Italie, d'Autriche, avaient épuisé toutes les ressources de leur art, pour guérir la princesse de son infirmité. Seulement M. Haine, qui s'était inspiré des lumières du célèbre médecin M. Texor, avait réussi, à force de soins prodigués à la malade, à la mettre en état de se tenir debout ; elle-même, en faisant des efforts, était parvenue à exécuter quelques mouvements comme pour marcher, mais sans marcher réellement. Eh bien ! le 20 juin 1821, elle a quitté le lit tout d'un coup et marché très librement.

« Voici comment la chose est arrivée. Le prince de Hohenlohe alla le matin, vers dix heures, faire une visite à la princesse, qui demeure chez M. Reinach, doyen du chapitre. Lorsqu'il fut entré dans son appartement il lui demanda, comme en conversation, en présence de sa gouvernante, si elle avait une foi ferme que Jésus-Christ pût la guérir de sa maladie. Sur sa réponse qu'elle en était intimement persuadée, le prince dit à la pieuse malade de prier du plus profond de son cœur et de mettre en Dieu sa confiance.

« Quand elle eut cessé de prier, le prince lui donna sa bénédiction et lui dit : « Allons, princesse, levez-vous ; à présent, vous êtes guérie et vous pouvez marcher sans douleurs... Tout le monde de la maison fut appelé sur-le-champ. On ne savait comment exprimer son étonnement d'une guérison si prompte et si incompréhensible. Tous tombèrent à genoux dans la plus vive émotion et chantèrent les louanges du Tout-Puissant. Ils félicitèrent la princesse sur son bonheur, et joignirent leurs larmes à celles que la joie faisait couler de ses yeux.

« Cette nouvelle, en se répandant par la ville, y a jeté l'étonnement. On courait en foule pour s'assurer de l'évènement par ses propres yeux. Le 21 juin, la princesse s'était déjà montrée en public. On ne saurait peindre le ravissement qu'elle éprouva, en se voyant sortie de son état de souffrances cruelles.

« Le 25, le prince de Hohenlohe a donné un autre exemple notable de la grâce qu'il possède. L'épouse d'un forgeron de la rue Semmels ne pouvait plus entendre même les coups des plus gros marteaux de sa forge. Elle a été trouver le prince dans la cour du presbytère Hang, et l'a supplié de la secourir. Pendant qu'elle était à genoux, il lui imposa les mains sur la tête, et, ayant prié quelque temps les yeux élevés vers le ciel, il la prit par la main et la releva. Quel fut l'étonnement des spectateurs quand cette femme, en se relevant, dit qu'elle entendait sonner la cloche de l'église ! En retournant chez elle, elle ne se lassait pas de raconter à tous ceux qu'elle rencontrait, ce qui venait de lui arriver.

« Le 26, une personne illustre (le prince royal de Bavière) (1) a été guérie sur-le-champ

(1) Plus tard Maximilien II (Père de l'infortuné Louis II).

d'une maladie qui, selon les règles de la médecine, devait demander beaucoup de temps et donner beaucoup de peine. Cette nouvelle a porté une vive joie dans le cœur des habitants de Wurtzbourg.

« Le prince de Hohenlohe n'a pas moins bien réussi dans la guérison d'une malade qu'il avait essayé deux fois de guérir, mais qui, à chaque fois, n'avait obtenu qu'un léger soulagement. Cette guérison s'est opérée sur la personne de la belle-sœur de M. Broili, négociant. Elle était depuis longtemps affligée d'une paralysie très douloureuse. La maison a retenti de cris de joie. Le même jour, la vue a été rendue à la veuve Balzano, qui depuis plusieurs années était complètement aveugle. Je me suis convaincu par moi-même de ce fait.

« A peine sorti du spectacle de cette scène touchante, je fus le témoin d'une autre cure, opérée dans la maison de M. le général D... Une jeune femme était si grièvement estropiée de la main droite, qu'elle ne pouvait s'en servir ni l'étendre. Elle fit sur-le-champ l'épreuve de sa parfaite guéririson en enlevant de la même main une chaise fort lourde.

« Le même jour, un paralytique dont le bras gauche était tout à fait dépéri, a été complètement guéri. Une cure de deux autres paralytiques se fit immédiatement après. Elle fut aussi complète et plus prompte encore.

« Le 28, j'ai vu par moi-même avec quelle promptitude et quelle solidité le prince de Hohenlohe guérit les enfants. On lui en avait apporté un de la campagne, qui ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. Peu de minutes après, cet enfant, transporté de joie, courait sans béquilles dans la rue. Sur ces entrefaites, un enfant muet, qui ne pouvait faire entendre que quelques sons inarticulés, fut amené au prince. Quelques minutes après, l'enfant se mit à parler. Bientôt une pauvre femme apporta sur son dos sa petite fille, estropiée des deux jambes. Elle la déposa aux pieds du prince. Un moment après, il rendit l'enfant à sa mère, qui vit alors sa fille courir et sauter de joie.

« Le 29, une femme de Neustadt, paralytique et aveugle, lui fut amenée dans une charrette. Elle était aveugle depuis vingt-cinq ans. Environ à 3 heures de l'après-midi, elle se présenta au château de la résidence de notre ville pour implorer le secours du prince de Hohenlohe, au moment où il entrait dans le vestibule qui est construit en forme d'une grande tente. Tombant aux pieds du prince, elle le supplia, au nom de Jésus-Christ, de lui accorder son secours. Le prince pria pour elle, lui donna sa bénédiction, et lui demanda si elle croyait bien fermement qu'au nom de Jésus elle pût recouvrer la vue. Comme elle répondit oui, il lui commanda de se relever. Elle se retira. Mais à peine était-elle éloignée de quelques pas, que tout d'un coup ses yeux s'ouvrirent. Elle vit et elle donna toutes les preuves qu'on lui demanda de la faculté qu'elle venait de recouvrer. Tous les témoins de cette guérison, parmi lesquels étaient un grand nombre de seigneurs de la cour, furent ravis d'admiration.

« La cure d'une femme de l'hôpital civil, que l'on avait apportée au prince, n'est pas moins étonnante. Cette femme nommée Elisabeth Laner, fille d'un cordonnier, avait la langue si vivement affectée, qu'elle était quelquefois quinze jours sans pouvoir articuler une seule syllabe. Ses facultés mentales avaient beaucoup souffert, elle éprouvait d'affreuses douleurs. Elle avait presque perdu l'usage de ses membres, en sorte qu'elle était dans son lit presque comme une masse. Eh bien! cette pauvre malheureuse s'est rendue aujourd'hui à l'hôpital. sans le secours de personne. Elle jouit de tous ses sens comme elle en jouissait il y a douze ans, et sa langue est si bien déliée que personne dans l'hospice ne parle avec autant de volubilité qu'elle.

« Le 30, dans l'après-midi, le prince a donné un exemple extraordinaire de guérison. Un chariot autour duquel s'étaient rassemblés des milliers de spectateurs, était venu de Musmerstadt. Dans ce chariot était un pauvre étudiant perclus de ses bras et de ses jambes, dépéri d'une manière effrayante.

« Le prince, supplié par ce malheureux de le soulager, vint au chariot. Il pria environ cinq minutes, les mains jointes et élevées vers le ciel, parla plusieurs fois à l'étudiant, et enfin lui dit: « Levez-vous ! au nom de Jésus-Christ. » L'étudiant se leva effectivement, mais avec des douleurs qu'il ne put dissimuler. Le prince lui dit de ne pas perdre confiance. L'infortuné, qui, quelques minutes auparavant, ne pouvait remuer ni bras ni jambe, se tint alors droit et parfaitement libre sur son chariot. Puis tournant vers le ciel ses yeux, où l'on voyait peinte la plus tendre reconnaissance, il s'écria : « O Dieu ! vous m'avez secouru ! » Les spectateurs ne purent retenir leurs larmes.

« Les guérisons miraculeuses opérées à Wurtzbourg par le prince von Hohenlohe pourraient fournir des sujets pour plus de cent tableaux d'ex-voto ».

Après cette relation, une autre, non moins importante, réclame notre attention. Elle est de M. Onymus, professeur à l'Université de Wurtzbourg. Voici des extraits de son récit :

« Ayant été témoin oculaire de quelques-unes des guérisons, je crois avoir le droit d'en dire mon avis, d'autant plus que je me suis toujours montré l'ennemi de tout ce qui tenait de près ou de loin à la superstition...

« Depuis le 20 juin de cette année (1821), il s'est passé des événements très remarquables dans la ville de Wurtzbourg. Le prince de Hohenlohe guérit les malades par ses prières... La foule est considérable à sa porte. De tous côtés, on y amène des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques, des sourds, des muets. Les victimes des maladies qui affligent notre malheureuse humanité entourent depuis le matin jusqu'au soir la maison qu'il habite. A dix heures du soir, la place qui est devant cette maison n'est pas encore vide. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine, à l'aide des agents de la police, qu'on peut parvenir jusqu'à lui. On pénètre jusque dans ses appartements les plus retirés, et à peine peut-il trouver un siège pour s'asseoir, et cependant il ne paraît jamais fatigué. Il ne refuse son secours à personne, fût-ce même au plus pauvre des mendiants, au malade le plus dégoûtant. Lorsqu'il sort de chez lui, ce n'est pas seulement pour porter du secours dans les palais des grands, ou dans les maisons des riches. Il se rend de préférence dans la cabane du pauvre. Quand il prie, on voit que sa prière part du fond du cœur ; il prie avec tant d'ardeur qu'il paraît quelquefois prêt à tomber en faiblesse. (Ce trait est caractéristique).

« Arrivé à Wurtzbourg dans les premiers jours de 1821, il alla s'établir chez M. Deppish, curé de Hang. Pendant son séjour, il vit la princesse de Schwartzemberg, qui depuis un an était venue faire usage de la machine du Dr Haine, pour redresser ses membres contrefaits par la maladie. Depuis huit ans, elle ne pouvait ni marcher ni se tenir debout. Ses jambes étaient serrées l'une sur l'autre. Elle avait épuisé inutilement l'art des médecins les plus habiles de Paris, de Vienne et d'ailleurs. Je suis témoin que, le 18 et le 19 juin, il fallait encore la mettre à table et l'en ôter.

« Le prince de Hohenlohe, dans une visite qu'il lui fit le 20, lui dit : « Je crois que je pourrais vous procurer du soulagement « si vous aviez une foi vive et une confiance « inébranlable en Dieu. Je suis sûr qu'au nom de Jésus vous pourriez guérir. » A cette visite, le prince était accompagné d'un paysan estimable, nommé Martin Michel, d'Untervittighausen, dans la principauté de Bade. Ils se mirent tous deux à prier en faveur de la princesse qui joignit ses prières aux leurs. Quand la prière fut finie, le prince demanda à la malade si elle croyait fermement que Dieu pût la soulager ; et si elle promettait bien sincèrement, en cas que la santé lui fût rendue, de la consacrer tout entière à la gloire de Dieu, au service du prochain et à sa propre sanctification. Elle répondit : « Je le promets de tout mon cœur et suis fermement résolue à tenir ma promesse. » Alors le prince lui dit : « Eh bien ! levez-vous et marchez sans appui. » A ces mots, la princesse se leva fit quelques tours dans la chambre, essaya de monter et descendre les escaliers, et fut enchantée du résultat de l'essai de ses forces.

« Cet heureux événement causa la plus agréable surprise à toutes les personnes de la maison, qui se trouvèrent saisies d'un tremblement religieux. Le dimanche 24, la princesse se rendit à l'église de Hang, pour assister au sermon. Tous ceux qui la virent marcher ne pouvaient revenir de leur surprise. Depuis ce moment, elle conserve l'usage de ses jambes. ANDRÉ PEZZANI.

(*La Paix Universelle*).

Ce n'est pas une loi humaine qui empêchera ces merveilles de la volonté divine. Si on parvient à supprimer pour un temps le magnétisme corporel, les guérisseurs se serviront du magnétisme de l'âme, qui échappe à tout arrêt de cour et peut rendre de si grands services à l'humanité.

N. D. L. R.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE CLERGÉ

(*Suite*) (1).

Les maçons prescrivent le travail pour améliorer la situation matérielle et morale de chacun ; ils réprouvent la tromperie sous quelque forme qu'elle se produise.

La religion des prêtres fait du travail un opprobre ; celle des maçons fait du travail une noblesse.

Le clergé béatifie la paresse et la dégradation humaine, témoin le pouilleux Labre, dont il a fait un saint ; les maçons vouent la mémoire de ces gens-là à l'oubli.

Le clergé dit à ceux qui pensent autrement que lui : « Anathème » ; les maçons disent à tous liberté et charité.

Le clergé prêche le pardon des offenses

(1) Voir notre numéro du 5 courant.

et il ne pardonne jamais non seulement à ceux qui l'ont offensé, mais encore à ceux qui ne veulent pas se soumettre à sa domination ; les maçons abandonnent à sa conscience celui qui les a offensés et laissent à chacun la liberté et la responsabilité de ses actes.

Le clergé cherche à atrophier la raison ; les maçons veulent la développer et la dégager des préjugés et de l'erreur.

Le clergé considère le mariage comme un pis-aller, et traite la femme comme un être impur, inférieur, auquel ses devanciers ont failli refuser une âme ; les maçons disent à la femme : amour, fraternité.

Après avoir proclamé que le pape est infaillible, le clergé enseigne qu'il gémit sur la paille humide des cachots du Vatican, et il sait que non seulement le pape est libre, mais encore qu'il habite le plus vaste palais du monde, où il y a plus de deux mille chambres et appartements, dont le mobilier meublant est estimé 17 millions de francs; que les jardins du Vatican, qui sont les plus beaux du monde, ont plusieurs milliers d'hectares de superficie; que ses caves renferment deux cent mille bouteilles de vins fins : bordeaux, porto, madère, alicante, malaga, xérès, lacryma-christi, etc ; vingt-cinq mille bouteilles de liqueurs : cognac, rhum, bénédictine, trappistine, chartreuse, etc. ; qu'outre un personnel laïque nombreux, il a à son service trois mille prélats, évêques, chanoines, capucins, jésuites et moines de toute espèce ; qu'il a une bibliothèque de quatre cent mille volumes du plus grand prix ; que sa galerie de portraits vaut dix millions de francs ; son musée de peinture, 60 millions ; sa collection de médailles et vieilles monnaies, près de trois millions ; sa collection d'objets d'art, or, argent, bronze, etc. vingt millions ; que dans ses écuries il a 50 chevaux pur sang ; qu'il possède en outre trois mille maisons, châteaux, couvents, pensionnats, trente mille hectares de terrain; qu'il reçoit chaque année comme dons des fidèles cent millions, et comme legs provenant de moribonds, d'anciennes Madeleines soumises ou repenties, et de vieilles douairières hypnotisées, encore cent millions de francs.

Voilà la situation vraie de celui qui se dit le représentant du pauvre charpentier de Nazareth, et pour lequel le clergé demande la charité, sous la dénomination du denier de Saint-Pierre.

Après avoir remplacé Dieu, ce grand Tout, par Jésus, le clergé supplante celui-ci par Marie, et trafique sur les apparitions organisées par les siens, sous l'invocation de la foi, le couvert de la religion et le masque de l'hypocrisie.

Le clergé prêche la morale, (dont il donne si peu l'exemple), avec des livres soi-disant saints, qu'une honnête mère de famille de francs-maçons ne confierait pas à sa fille. La Bible, par exemple, qui exalte un roi Salomon, avec 400 femmes et 300 concubines, ou un roi David, qui assassine un de ses généraux pour s'emparer de sa femme, etc., etc.

Les maçons veulent pour leurs enfants une morale saine, avouable, pouvant supporter la lumière et la critique de tous.

Le clergé dit les francs-maçons impies ; ceux-ci répondent : oui, impies nous nous honorons d'être, si pour être pieux à votre façon, il faut mettre obstacle à la science, atrophier l'intelligence, fausser la raison, condamner la nature, asservir nos semblables.

Faisant abstraction des personnes sur lesquelles il y aurait cependant tant à dire, car statistiques en mains, pour un maçon qui forfait à l'honneur, dix membres du clergé sont criminels, les maçons laissent à la conscience publique le soin de répondre à la colère impuissante du clergé, et à ses sarcasmes éhontés.

Cette conscience publique, si longtemps comprimée, se réveille pour assister à la déchéance du clergé, comme celle des Gaulois, nos ancêtres, assistait à la déchéance de la puissance druidique.

Cette conscience publique jugera entre les théories du clergé et celles des maçons.

A l'intolérance étroite du clergé, les maçons répondent : Liberté.

Aux sentiments de domination du clergé, les maçons opposent leurs sentiments d'égalité.

Où le clergé crie anathème, la maçonnerie dit : fraternité.

A l'encontre des théories égoïstes, les maçons proclament la solidarité.

JEAN ERIAM.

(*Le Credo philosophique d'un Franc-Maçon*).

MAXIMES DE CHRISTNA

(*Suite*)

Quelques services que l'on rende aux esprits pervers, le bien qu'on leur fait ressemble à des caractères écrits sur l'eau, qui s'effacent à mesure qu'on les trace. Mais le bien doit être accompli pour le bien, car ce n'est point sur la terre que l'on doit attendre sa récompense.

(A SUIVRE) (*La Bible dans l'Inde*).

Le Gérant : A. BOYER. Mayenne, Imprimerie CH. COLIN